

Questions orales

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis naturellement au courant de l'affaire dont parle le député. Il a employé le terme «violation». Je ne pense pas qu'on puisse parler de violations sur le plan légal dans ce cas-là. Si je comprends bien, on a demandé que soit prolongée pendant un certain temps l'accréditation du journaliste en question, mais les autorités chinoises n'ont pas voulu la renouveler ni la prolonger. En conséquence, sommes-nous véritablement en droit de protester officiellement en termes diplomatiques? Ce n'est pas clair. En ce qui concerne l'intéressé, d'après les derniers renseignements, ni lui, personnellement, ni ses employeurs ne nous ont demandé de prendre une initiative quelconque. Comme le député le sait, je pense, c'est normalement la façon de procéder. Nous étudions toujours la question mais, pour l'instant, il ne semble pas utile d'intervenir. Je puis ajouter que j'ai eu des entretiens avec les autorités chinoises, afin que la Chine ouvre largement ses portes aux journalistes canadiens.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aurais probablement dû parler de «restriction» des activités. Je sais que l'ambassade du Canada à Pékin a protesté plusieurs fois—au moins deux, sauf erreur—au sujet de la liberté de déplacement à l'intérieur du pays. Même si le ministre nous a dit avoir pris des mesures, pourrait-il préciser à la Chambre celles qu'il prend actuellement pour que les journalistes occidentaux soient assurés de pouvoir faire rapport librement et à leur manière à leurs lecteurs canadiens et occidentaux des événements qui surviennent en Chine?

M. Jamieson: Pour compléter en quelque sorte la dernière partie de ma réponse précédente, monsieur l'Orateur, je dirai que lors de la visite du ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, je lui ai maintes fois demandé d'accorder une plus grande liberté de mouvement aux journalistes canadiens. Par la suite, sauf erreur, nous avons formulé au moins deux nouvelles instances en faveur précisément de nos journalistes, de sorte que nous pouvons dire que nous exhortons vraiment la Chine à ouvrir davantage ses portes aux Canadiens. Je n'ai pas encore été à même de constater le résultat de nos instances, mais la réponse dans l'ensemble paraît encourageante.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

DEMANDE DE PRÉCISIONS DES PROPOS DU MINISTRE RELATIFS À L'EXCLUSION DES PROGRAMMES DE CEUX QUI N'EN ONT PAS BESOIN

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En réponse à des questions, le ministre a dit la semaine dernière que pour financer le programme de revenu annuel garanti, elle pourrait, pour citer ses propres termes, «exclure des programmes universels ceux qui n'ont pas besoin d'aide», en parlant des allocations familiales et des pensions de vieillesse. Devant l'émoi qu'ont suscité ces propos chez les retraités en particulier, l'honorable représentante expliquerait-elle qui sont à son avis les gens qui n'ont pas besoin des allocations familiales et de la pension de vieillesse?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je ne sais pas si

[M. Munro (Esquimalt-Saanich).]

l'honorable député était présent au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales où j'ai comparu hier après-midi pour la deuxième fois, lors de l'étude des crédits de mon ministère, et où j'ai clairement expliqué que nos programmes—c'est la position du gouvernement que j'appuie évidemment avec enthousiasme—auxquels il fait allusion sont universels et qu'il n'est pas question de les changer.

[Traduction]

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je ne trouve pas pertinent que le ministre fasse remarquer que je n'assistais pas à la séance du comité alors qu'elle-même ne s'y est présentée que pour les 20 dernières minutes. Elle n'a pas apporté d'éclaircissements mais s'est contentée de faire un laïus. J'aimerais que le ministre dise à la Chambre ce qu'elle entendait quand elle a dit qu'elle allait exclure des programmes universels ceux qui n'ont pas besoin de cette aide. Elle ne l'a pas expliqué au comité ni à la Chambre, et elle doit à mon avis une explication aux Canadiens.

[Français]

Mlle Bégin: Monsieur le président, nous parlons de sécurité sociale ici, et le but du gouvernement comme celui de mon ministère—et je l'ai dit à plusieurs reprises—c'est de dépister les groupes les plus fragiles dans la société, ceux qui sont le plus dans le besoin, afin de leur accorder une aide supplémentaire.

* * *

[Traduction]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA JUSTIFICATION DE LA SUBVENTION À UNE ENTREPRISE ITALIENNE POUR LA FABRICATION DE RÉFRIGÉRATEURS AU QUÉBEC

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Son ministère a récemment annoncé l'octroi d'une subvention de \$2,657,500 au groupe italien Merloni Finanziaria, pour monter une usine de petits réfrigérateurs et congélateurs au Québec. Étant donné que, par ailleurs, d'autres fabricants canadiens qui travaillent dans le même domaine, entre autres, la Canadian Manufacturing Appliance Company Limited de London, Ontario, ont déjà dit à leurs employés que le marché n'était pas très bon pour les appareils ménagers de petite taille et qu'il risquait d'y avoir des mises à pied, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre comment il se fait que son ministère utilise l'argent des contribuables canadiens pour subventionner l'installation d'une entreprise étrangère au Canada et augmenter encore le chômage?

[Français]

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Effectivement, monsieur le président, on a fait une offre à cette entreprise qui s'établira au Québec prochainement, et je devrais même dire à l'honorable député que la semaine dernière encore nous avons fait une offre à une autre entreprise, qui s'établira à Moose-Jaw, en Saskatchewan, et qui fabriquera également des petits réfrigérateurs. Ces deux entreprises vont être hautement spécialisées. Elles vont satisfaire à un marché canadien et également à un marché d'exportation.